

BULLETIN DE PARRAINAGE COLLECTIF

Document à compléter et à retourner par email à tresorerie@taramana.org
ou par courrier à **Mme Pascale DUGOUA** (trésorière), 8 bis allée Maurice Duniau 33470 Gujan-Mestras, FRANCE

MES COORDONNÉES

NOM..... PRENOM.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Tél domicile..... Tél mobile.....
Adresse email.....
Confirmation d'adresse email (en majuscules)

Comment avez-vous connu l'association ?

MA DEMANDE DE PARRAINAGE

Je souhaite soutenir les projets spécifiques, les études supérieures et la formation professionnelle des enfants de Taramana.

Remarques :

Je choisis le mode de règlement

- par prélèvement automatique** (sans frais)
 25 € par mois, soit 6,25€ après déduction fiscale **..... € par mois** (veuillez indiquer le montant à prélever)

→ **Je complète et signe la demande et l'autorisation de prélèvement ci-dessous et je renvoie ce document accompagné d'un R.I.B.**

- par chèque bancaire/postal**, libellés à l'ordre de TARAMANA
 1 chèque de 300 € 2 chèques de 150 € 4 chèques de 75 € chèques de€

L'association étant reconnue d'intérêt général, vous recevrez un reçu fiscal correspondant à la totalité de vos dons (effectués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre) en avril de l'année suivante (déduction fiscale de 75 % de votre don jusqu'à 552 euros puis 66 % au-delà de cette somme dans la limite de 20% du revenu imposable).

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR
521 554

La présente est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier 1 mois avant à Taramana.

Désignation du donateur	
Nom	
Prénom	
Adresse	
CP Ville	

Nom et adresse postale de l'établissement			
Banque		Agence	
Adresse		CP Ville	

COMPTE A DEBITER

Code établissement	Code guichet
--------------------	--------------

N° de compte	Clé RIB
--------------	---------

Date et Signature

Nom et adresse du créancier

Association Taramana
24, allée Saint-Henri – 33138 LANTON

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que par les seules nécessités de gestion et pourront donner lieu à un exercice de droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°60-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessus. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

Désignation du donateur	
Nom	
Prénom	
Adresse	
CP Ville	

Nom et adresse postale de l'établissement			
Banque		Agence	
Adresse		CP Ville	

COMPTE A DEBITER

Code établissement	Code guichet
--------------------	--------------

N° de compte	Clé RIB
--------------	---------

Date et Signature

Nom et adresse du créancier

Association Taramana, 24, allée Saint-Henri – 33138 LANTON